

## Le signifié de puissance matériel de la préposition en psychomécanique

Je voudrais, dans cette communication, discuter brièvement des variables en jeu dans la définition du signifié matériel de la préposition.

Les variables en cause en psychomécanique, du moins celles que G. Guillaume pose en hypothèse, sont au nombre de deux: le module et les arguments. Ce module consiste en deux mouvements, un mouvement d'approche ou d'afférence à une limite en position centrique et un mouvement d'éloignement ou d'efférence de ce même point. En principe, toutes les prépositions s'organisent en système autour de ce point centrique dont les unes constituent une approche et les autres, un éloignement. Elle s'organisent de plus par paires pour former de petits sous-systèmes.

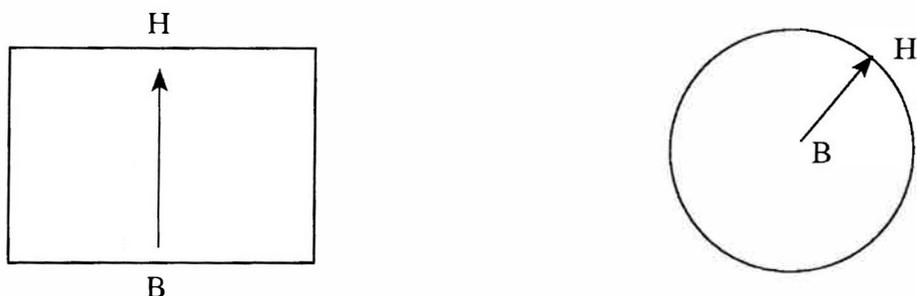
Ensuite, une fois le mouvement correspondant à une préposition spécifique établi, il fait l'objet d'une argumentation. Le défilé des arguments correspond aux différents effets de sens de la préposition.

C'est donc ces deux variables dont j'aurai à rendre compte: le module et les arguments.

Pour illustrer mon exposé, j'utiliserai la préposition *sur* dont j'ai tenté, l'an dernier, de dégager le signifié de puissance matériel. Je vais rappeler les emplois nombreux et divers de cette préposition et les présenter en termes de module et d'arguments. Cependant, en étudiant les emplois de *sur*, je me suis aperçu qu'une série d'emplois ne pouvaient s'expliquer ni par le module, ni par les arguments.

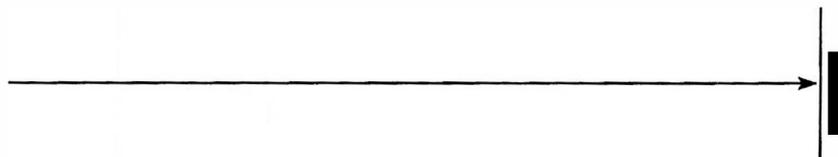
C'est pourquoi il a fallu d'abord que j'explique ces exemples irréductibles aux paramètres utilisés par Guillaume.

1. En effet, il y a toute une série d'emplois qui ne se comprennent que si l'on considère la genèse de l'idée de surface; plus précisément de celle d'une surface située sur la face supérieure d'un objet (ou à la périphérie d'un objet rond).



Rappelons-nous qu'un dessus constitue, dans la construction d'un objet, le dernier lieu construit. Et si l'on s'évade de la vision strictement spatiale d'un dessus, on peut dire que l'on définit un lieu mental situé immédiatement à l'extérieur par rapport à une limite de fin. Cette définition plus large permet une application plus extensive.

On pourrait représenter la genèse du lieu mental que désigne *sur* par un vecteur. Ce vecteur serait en quelque sorte l'axe génétique de l'idée de «sur»:



C'est à ce dépassement minimal d'une limite, à cet au-delà immédiat d'un objet, que l'on peut ramener les emplois où le sémantème même du verbe reproduit le dépassement qu'implique l'idée de *sur*.

(1) déborder sur..., empiéter sur..., déboucher sur ...

C'est aussi à ce dépassement minimal, mais, cette fois d'une entité temporelle, que l'on peut ramener un emploi tel que:

(2) Sur ces mots, il se leva.

où l'on dit que dès l'instant que s'est achevé le discours se déclenche le procès se lever.

Envisager la construction même du lieu mental que représente l'idée de «sur», c'est envisager la construction d'un lieu, d'un point, ce n'est pas encore en faire un point de référence ou une limite de référence.

Ce n'est qu'une fois ce lieu mental défini, défini résultativement, que l'on peut le concevoir comme point de référence.

Qu'est-ce que le module proposé par Guillaume? Quand il décrit le module de la préposition, c'est la plupart du temps en rapport avec les prépositions *à* et *de*. Guillaume décrit le module en disant que la préposition *à* correspond à un mouvement d'afférence par rapport à un point de référence et la préposition *de* à un mouvement d'efférence par rapport à ce même point. Il affecte l'approche à *à*

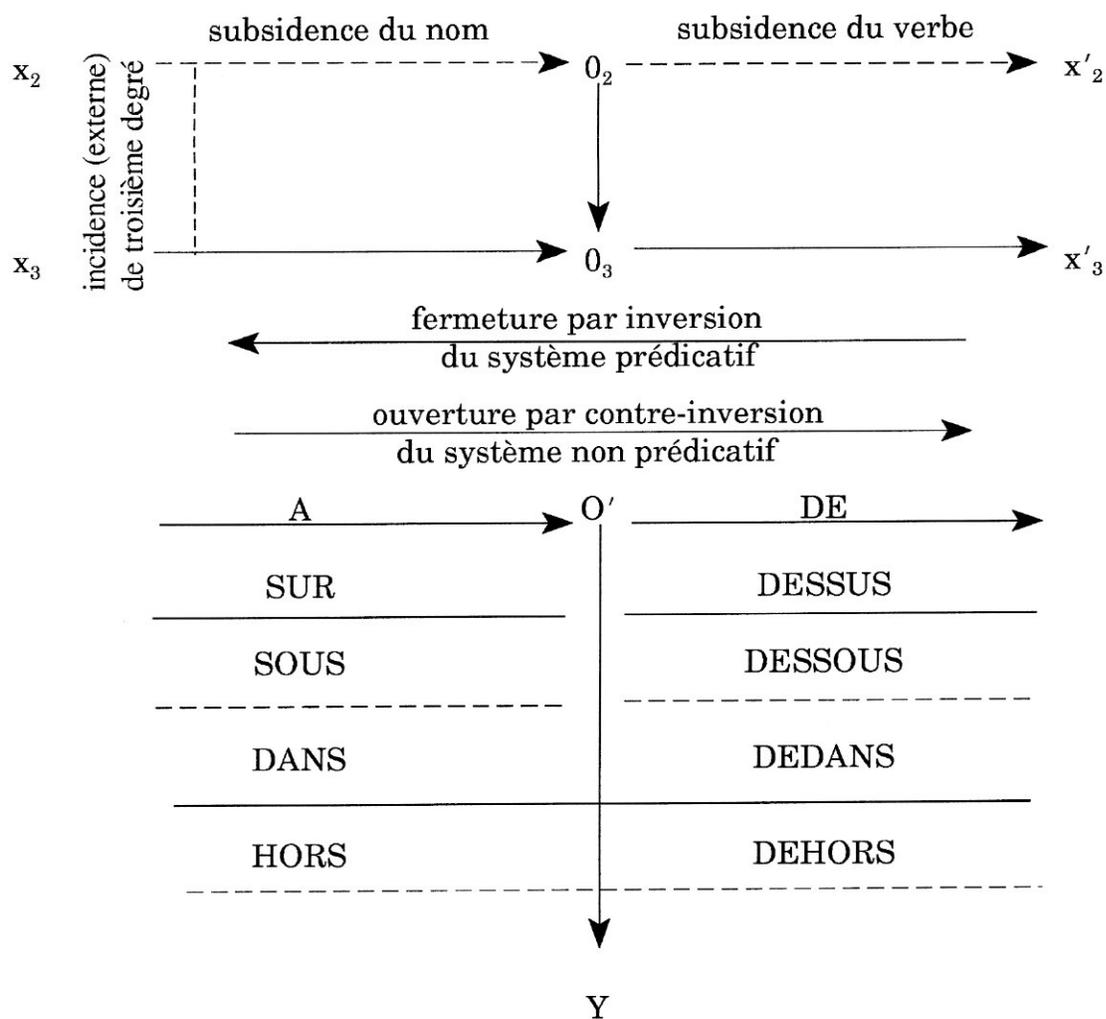
et l'éloignement à *de*, il se trouve ainsi à rapprocher le verbe *aller* de la préposition *à* et le verbe *venir* de la préposition *de* dans l'expression d'un mouvement spatial.

Qu'en est-il de la préposition *sur*? Si l'on veut attribuer à *sur* un des mouvements du module, il faut alors examiner tous les emplois de *sur* qui ne s'expliquent pas par l'aspect génétique de l'idée de surface. On s'aperçoit alors que la majorité des verbes compatibles avec la préposition *sur* sont à rapprocher du verbe *aller* (*foncer sur*, *pousser sur*, ...) plutôt que du verbe *venir*. C'est pourquoi on peut conclure que la préposition *sur* rapportée au module proposé par Guillaume serait à décrire comme un mouvement d'afférence.

Dans ce module dont *sur* représenterait le mouvement premier d'afférence, quelle serait la préposition qui lui ferait pendant du côté second de l'efférence?

Traditionnellement, on oppose *sur* à *sous*. *Sous* serait-elle alors la préposition qui correspond au mouvement d'efférence du module? Je ne peux produire ici une liste des emplois de *sous*, mais je peux dire que même un examen superficiel de ses emplois permet de dire que rien n'autorise à voir une affinité entre la préposition *sous* et le verbe *venir*, bien au contraire. Sous ce rapport, *sous* comme *sur* a l'air d'avoir plutôt des affinités avec *aller*.

Ce n'est donc pas sur l'axe modulaire mouvement d'approche d'une limite / mouvement d'éloignement d'une limite que s'opposeraient *sur* et *sous*, mais bien plutôt sur l'axe génétique, comme deux résultats différents constituant deux caractérisations différentes du point de référence dont, par ailleurs, les deux prépositions représentent une approche. D'ailleurs, Gustave Guillaume dans le schéma suivant tiré des Prolégomènes:



représente *sur* et *sous*, l'un et l'autre dans la subsidence de *à*, mais il ne commente pas cette position. Quant à moi, je ne commenterai que le côté droit où figurent *dessus*, *dessous*, *dedans* et *dehors* simplement pour dire qu'il s'agit d'adverbes qui n'ont pas leur place dans le système de la préposition. Cependant, comme ces adverbes fonctionnent souvent anaphoriquement, ils constituent en effet, un après logique du syntagme PRÉP + substantif:

(3) Mets le livre sur la pile... oui, oui, dessus.

Par ailleurs, je peux signaler que si le discours exige l'expression d'une efférence, il est fait appel en plus de la préposition *sur* ou *sous* à la préposition *de*:

(4) J'ai retiré la feuille de sous la pile.

À partir de cette analyse, on pourrait poser que le signifié d'une préposition comprend la caractérisation d'un point de référence et celle d'un mouvement par rapport à ce point.

Les prépositions *à* et *de* – les plus abstraites de toutes – représenteraient un simple mouvement et un point de référence caractérisé au minimum, le module à l'état pur, si j'ose dire. En effet, il n'y a pas lieu de poser en leur cas sur un axe génétique l'opération de caractérisation de l'objet. C'est l'objet sans déterminations particulières, globalement, qui se trouve alors envisagé. Il écrit à propos des autres prépositions:

«À distance plus grande de l'horizon d'aperture signifié par ces deux prépositions s'inscrivent sur des axes horizontaux subsidents et parallèles des prépositions dont le substrat mécanique est le même, mais dont la charge notionnelle est augmentée et d'une préposition à l'autre diversifiée» (Prolégomènes) Cer 76

En effet, ce que G. Guillaume appelle *charge notionnelle augmentée* serait pour *sur* par rapport à *à* non pas le mouvement commun aux deux, mais bien l'ajout de caractérisation du point de référence. En généralisant, on pourrait dire que les prépositions autres que *à* et *de* seraient toutes plus lourdes matériellement parce qu'elles supposeraient non pas le mouvement seul et un point de

référence non caractérisé, mais a) tantôt une discussion du point de référence comme c'est le cas avec *sur* et *sous*, b) tantôt une discussion du mouvement lui-même, c'est-à-dire par une caractérisation plus poussée du mouvement. Ce pourrait être le cas par exemple de *vers*. Alors que *à* exprime l'afférence, *vers* exprimerait aussi un mouvement d'afférence, mais un mouvement dont l'aboutissement est différé. Ce qui ferait que *vers* s'emploie toujours avec des sémantèmes verbaux exprimant un procès dynamique et jamais une situation statique. Ainsi on dira *se diriger vers un endroit*, mais non pas *être vers un endroit*. Par ailleurs, appliquée à des réalités temporelles, ce mouvement d'afférence sans terme obtenu s'interprétera comme une approximation comme dans *vers huit heures*.

En résumé, en admettant que le module tel que proposé par Guillaume puisse rendre compte de la nature formelle de la matière des prépositions, il reste qu'il faut déterminer en quoi consiste cette charge notionnelle que prend sur elles toutes les prépositions autres que *à* et *de*. Je crois discerner que cette charge consiste en une discussion toujours plus poussée soit du cinétisme, soit du point de référence, soit des deux.

Même élargie de la sorte, le paramètre modulaire n'est pas suffisant pour rendre compte non pas de la différence de sens entre les prépositions, mais de la richesse des effets de sens de chaque préposition.

Pour en rendre compte, Guillaume fait appel à la notion d'arguments. En effet, le module correspondant à telle préposition une fois établi, celui-ci va être argumenté de manière très diverse.

Il écrit:

«La valeur de la préposition dans le vide, non attachée à quoi que ce soit d'autre qu'elle même est son module. Les arguments portent sur l'intervalle des termes prédicatifs qui est en quelque sorte qualifié» (13-12-51a -23)

L'exemple le plus clair que donne G. Guillaume, c'est celui de la préposition *de*. La série des arguments de cette préposition est un des éléments les plus constants de son enseignement. Dès 1919 dans le *Problème de l'article* jusqu'à la fin de sa vie, il décrira les arguments liés à *de* à peu près de la même façon.

L'argumentation consiste en une interprétation du mouvement que représente la préposition, mouvement qui institue une relation entre deux termes prédicatifs. Dans le cas de *de*, le mouvement d'efférence entre deux termes sera argumenté tantôt comme un rapport de provenance, d'origine, d'appartenance (avec plusieurs sous-arguments : appartenance réelle, virtuelle, nulle..)

Le nombre d'arguments dépend d'une part du degré d'abstraction de la préposition (*de* vs *autour*) et d'autre part, de la sagacité de l'analyste, mais l'argumentation elle-même n'est pas une fiction d'analyse, elle correspond aux effets de sens observables, même s'ils ne sont pas exactement quantifiables.

«Une grande difficulté, dans la théorie de la préposition, est la constance du module établi ( ) de la rapporter à l'argument qui est aussi fugace que le module est constant»

Qu'en est-il des arguments dans le cas de la préposition *sur*? On peut en dévider la série. Ils ont tous en commun de reposer sur la vision du point de référence non pas au titre de surface, mais au titre de quelque chose à quoi elle sert, c'est-à-dire la capacité de porter quelque chose. Que ce soit dans le domaine purement spatial ou dans tout autre, c'est cet aspect qui constitue le dénominateur

commun de tous les arguments dans le cas de *sur*. Chaque argument suppose l'image d'un terme porteur et d'un terme porté.

D'abord, bien sûr, dans le monde physique comme dans *la lampe sur la table*, la table sert de support, de terme porteur, de base et la lampe, d'objet porté.

Tout ce qui est porté, par définition, constitue un poids pour son support, ce poids peut être physique (*s'appuyer sur la balustrade, exercer une pression sur*) comme il peut être moral, le poids peut alors dans ce cas être exercé en vue de modifier le comportement de quelqu'un et, à la limite, de l'empêcher d'agir.

- (5) exercer une influence sur quelqu'un, exercer des pressions sur, exercer sa domination sur, régner sur, agir sur, avoir un effet sur

En (5), l'entité sur laquelle s'exerce le poids est porteur tandis que le poids est porté. Le poids peut être à la fois moral et physique:

- (6) foncer sur quelqu'un; fondre sur quelqu'un

«foncer» et «fondre» représentent des mouvements en vue de dominer quelqu'un ou quelque chose.

Un mouvement spatial s'est ajouté ici à la dimension porteur du poids / poids porté.

Le poids peut renvoyer à l'importance que revêt le terme porteur; les choses importantes étant aussi celles que l'on choisit de préférence à d'autres de moindre importance, on obtiendra l'effet de sens de focalisation.

(7) se concentrer sur; attirer l'attention sur; insister sur.

En (7), l'objet sur lequel s'exerce une focalisation est celui qui, par l'importance qu'il revêt (porteur de poids), attire l'attention.

Dans d'autres cas, c'est en qualité de support, de *base* que l'objet porteur est exprimé. Dire que l'on s'appuie sur des preuves, que l'argumentation repose sur des preuves, c'est dire que les preuves servent de base à l'argumentation. Prenons:

(8) croire, juger quelqu'un sur ses dires; se fier sur les apparences

(9) prendre exemple ou modèle sur quelqu'un

En (8) et (9), le terme porteur est plus spécifiquement senti comme *base*, à partir de laquelle se définit un comportement.

L'expression technique *mettre le cap sur* se rattache à cet argument: il signifie en effet rejoindre sa base.

Enfin, ce sur quoi porte une discussion, un écrit s'exprime également grâce à la préposition *sur*:

(10) un livre sur Napoléon

Il y aurait encore beaucoup à dire sur les arguments, sur leur statut systématique. Sont-ils une réalité de langue ou une réalité de discours. Leur réalité ne fait pas de doute, quelque arbitraire que puisse

être leur délimitation. Ce sont des réalités de discours - c'est en discours que l'on va caractériser un type de rapport entre deux termes prédicatifs, mais il reste que quelque part ils font partie de la définition d'une préposition et à ce titre sont des réalités instituées en langue.

Sont-ils à ramener à une série de saisies marquant des étapes dans l'abstraction? Et à quel niveau auraient lieu ces saisies? Autant de questions qui restent en suspens.

Ma tâche a été d'essayer de voir si les propositions de Guillaume pouvaient être valables pour une préposition autre que *à* et *de*. Il semble en première approximation que ce soit le cas encore qu'il faille placer dans l'ensemble des variables en cause la matière notionnelle ajoutée dont parle Guillaume, ce que je pense avoir fait en faisant intervenir, dans le cas de *sur*, la caractérisation du point de référence.